

DE L'INTERET D'UN INDICE DE PERFORMANCE ECO-SOCIETALE DES TRANSPORTEURS

INTERVIEW DE PHILIPPE MANGEARD, DIRECTEUR ET FONDATEUR TK'BLUE AGENCY

Réseau TLTE

Bonjour Philippe et merci d'avoir accepté notre invitation.

Notre interviewé du mois a remis en question l'utilité d'un label pour responsabiliser les transporteurs dans le cadre de la logistique urbaine, qu'en pensez-vous, qu'avez-vous à lui répondre ?

Philippe Mangeard

Est-ce que votre interviewé préférerait que l'on retourne quelques années en arrière où seuls le prix et le marketing influençaient les acheteurs de transport ?

Préférerait-il que chaque transporteur annonce par lui-même qu'il est le meilleur ? La logistique urbaine est un des plus grands enjeux de la ville propre, smart, de demain.

La question des labels se pose au regard de la reconnaissance dont disposent ces labels et de l'information qu'ils véhiculent.

Dans le domaine de la logistique urbaine, un label comme **Certibruit** par exemple qui garantit aux riverains et aux municipalités que des livraisons sont effectuées dans le respect des riverains, donne une chance aux relations contractuelles entre les sites livrés et les transporteurs d'établir une logistique éco-responsable sans réglementation contraignante.

Dans ce cas, le label par ce qu'il est reconnu des autres acteurs (riverains, municipalités) est utile ; c'est pour cette raison d'ailleurs que TK'Blue Agency est devenu membre de l'association Certibruit et reconnaît ce label dans l'évaluation de la responsabilité sociétale des transporteurs.

Si un label se résume à une simple démarche marketing pour surfer sur l'actualité comme c'est souvent le cas, je suis d'accord avec votre interviewé, cela ne sert à rien.

En l'espèce, la **solidité, crédibilité et transparence** de l'indice TK'T, délivré gratuitement par TK'Blue aux transporteurs, est à la fois une méthode de valorisation de ces derniers, et un **critère de qualité** que savent reconnaître les chargeurs.

Après ces 8 années de diffusion et plus de 10 000 transporteurs enregistrés sur le service TK'Blue, on peut considérer que ce cercle vertueux, bénéfique tant aux prestataires qu'aux donneurs d'ordres, est bien lancé.

Réseau TLTE

A quoi sert l'indice TK'T ? Que comprend-il ?

Philippe Mangeard

La méthodologie de TK Blue Agency repose sur une connaissance précise des éléments d'une flotte de transport permettant de calculer scientifiquement et transparentement le **coût des externalités négatives** générées par chaque véhicule. C'est-à-dire, pour faire simple, le coût sanitaire et sociétal

supporté par les populations en conséquence des nuisances directes du transport comme les émissions de particules, de GES ou encore le bruit, les accidents, la congestion.

Grâce à nos questionnaires techniques, mais simples, en ligne, nous pouvons valoriser clairement les véhicules de transport les plus éco-responsables.

Nous intégrons aussi dans la démarche des actions qui ont un impact sur les économies d'énergies, comme l'éco conduite, la télématique embarquée, la bonne gestion des pneumatiques, des lubrifiants, par exemple

L'indice TKT représente la traduction globale de la qualité intrinsèque de la ou des flotte(s) de transport d'un transporteur ; il permet donc au transporteur de constater aussi dans le temps l'amélioration de la performance de ses flottes à mesure qu'il investit dans des matériels et équipements moins polluants, moins bruyants ou qu'il forme ses conducteurs à l'éco-conduite.

Certains pensent que l'indice TKT permet de comparer les transporteurs entre eux ; il ne représente de fait que les qualités résultantes d'une flotte spécifique avec ses particularités, notamment de bon équipement et de bonne utilisation.

Si l'indice TKT s'améliore c'est que la flotte s'est enrichie d'équipements ou matériels ou d'actions de formation plus éco responsables, et que le transporteur gagne ainsi temps et argent !

Réseau TLTE

Pensez-vous qu'un label tel que celui proposé par TK'Blue puisse s'imbriquer dans une évaluation plus large de produits finis responsables ?

Philippe Mangeard

Bien sûr ! En urbain les nuisances du transport coûtent aussi cher à la collectivité que le coût direct du transport facturé au donneur d'ordres.

Permettez-moi toutefois de dire que la question est mal posée : TK'Blue ne labellise pas les transporteurs mais calcule un indice de performance, l'indice TK'T pour leur(s) flotte(s).

Pour ce, les transporteurs ont déclaré en ligne leur(s) flotte(s), répondu aux questionnaires techniques, transmis les documents justificatifs associés aux déclarations et réalisé une déclaration d'émissions de GES de niveau 3 (sur la base de données réelles) et tout ça gratuitement et en moins de 20 mn, une fois par an !

Grâce à ces indices, TK Blue réalise ensuite pour les chargeurs et de façon précise leurs calculs globaux d'émissions de GES (scope 3 du reporting GES des organisations). Sont aussi pris en compte la globalité des coûts externes générés par leurs activités de transport, indispensable pour une vraie évaluation de leur engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), car les émissions de GES ne représentent de fait qu'une faible part des nuisances directes aux populations.

Ces calculs détaillés leur permettent de s'engager ensuite dans des plans d'action raisonnés pour limiter leurs émissions et en tirer à la fois profits économiques et environnementaux ; en effet, réduire ses émissions en appelle à de meilleurs matériels, équipements et conduites, ce qui diminue aussi les problèmes coûteux de non-qualité du transport (retards, bris, vols, immobilisations,..)

Bien entendu, si l'organisation concernée fabrique des produits, elle peut aussi valoriser ces résultats dans son analyse de cycle de vie des produits.

Réseau TLTE

Récemment, SNCF Fret s'est appuyée sur les outils de EcoTransIT pour évaluer sa performance énergétique, que peut proposer TK'Blue pour assister les entreprises dans leur évaluation ?

Philippe Mangeard

Récemment ? Le choix de SNCF Fret est historique et remonte bien avant la création de TK'Blue et ne s'intéresse qu'à l'aspect énergétique des opérations de transport.

Ce calculateur fait partie de ceux du marché qui se contentent de la simple évaluation ou calcul ex post des émissions de GES et polluants issus de la combustion énergétique, à partir de moyennes : ils ne prennent pas en compte, comme TK'Blue, la réalité des opérations.

De fait, c'est une solution facile qui rend service à ceux qui cherchent à se simplifier le travail en partant de moyennes.

TK'Blue n'est factuellement pas comparable : Plateforme digitale et collaborative (modèle multi-parties : chargeurs, transporteurs, freight-forwarders), méthodologie reconnue pour la totalité des externalités négatives (conseil scientifique international de haut niveau), référentiels multiples (Décret FR, EN 16258, GLEC, données modélisées), modèle tiers de confiance et indépendant (Gouvernance forte et transparente, code de déontologie, références mondiales) ...

L'objectif est aussi considérablement différent : **TK'Blue vise l'amélioration de la performance économique et environnementale.**

Nous offrons des fonctionnalités permettant de simplifier les recueils des données directement auprès des transporteurs (flottes, déclarations GES ...), d'adapter les métriques aux besoins des utilisateurs (tonnes, palettes, EVP,...), de mettre en œuvre des plans d'actions pour optimiser une démarche éco responsable, de mutualiser l'information y compris en matière de RSE (l'indice TK'RSE est totalement conforme au référentiel voulu par le Ministère des transports), d'intégrer toutes les externalités et les énergies en tenant compte du contexte (logistique urbaine, transport maritime, aérien, fluvial par exemple).

Nos utilisateurs ont à leur disposition 24/7 des outils de pilotage, création et suivi de plans d'actions, benchmark et contrôle des anomalies de facturation, suivi des habilitations sociales et administratives des sous-traitants, rédaction automatique de rapports GES et RSE aux parties prenantes et clients.

Nous ouvrirons aussi dès le premier trimestre 2020 un service en ligne de compensation carbone (**Global Carbone Initiatives**) permettant à toute entreprise de s'engager dans une stratégie de Bilan Zéro Carbone (mesurer, réduire, compenser) avec toutes les garanties nécessaires.

A noter que la fonctionnalité de calcul GES de TK'Blue, qui, non seulement respecte la norme européenne EN 16258 a de plus été auditée conforme au décret français 2011-1336 et au nouveau référentiel international GLEC. Elle garantit ainsi à ses utilisateurs le respect de la réglementation et a déjà intégré les évolutions attendues d'une future norme ISO, que nous appelons de nos vœux pour harmoniser les méthodes de calcul au niveau mondial et éliminer ainsi les approximations de certains.

L'autre avantage décisif de TK'Blue est de privilégier des données réelles des transporteurs plutôt que des valeurs par défaut. Ces dernières, quel que soit leur niveau de complexité ou leur représentativité, veulent ramener l'ensemble des acteurs dans des moyennes les privant ainsi de marquer sérieusement les progrès accomplis.

De fait, cette exigence de précision est devenue une obligation réglementaire pour les transporteurs de plus de 49 employés depuis le 1 er juillet 2019 pour les transports réalisés en France et TK'blue représente la seule solution répondant parfaitement et gratuitement à cette nouvelle contrainte pour tous les transporteurs.

En conclusion, chacun choisira ou a choisi son calculateur suivant sa motivation :

- Soit à faire simplement un calcul de GES, sans précision, ni conformité réglementaire, sans volonté de mise en place d'un plan d'actions dans une démarche de développement durable et... sans tenir compte des autres contraintes imposées au transport (pollution en ville, bruit...),
- Soit à profiter de vraies mesures, outils et services TK'Blue, pour améliorer ses performances

économiques et environnementales, que chacun sait liées, et avoir un vrai engagement RSE sur sa chaîne de transport.

Réseau TLTE

Il semble que vous ayez plus de chargeurs comme clients que de transporteurs, est-ce un choix ?

Philippe Mangeard

Affaire de vocabulaire ! plus de 10 000 transporteurs sur notre plateforme, gratuite pour eux (et qui ne leur prend que 20 mn par an !), et à ce jour une centaine de chargeurs qui paient un abonnement annuel. Donc beaucoup plus d'utilisateurs transporteurs qui ne paient pas que de chargeurs qui paient... et donc de fait moins de clients transporteurs que chargeurs ! soit une quarantaine de transporteurs-organisateur de transport qui veulent aussi profiter des services de calculs, reporting et suivi pour valoriser leurs prestations auprès de leurs clients.

Les transporteurs sont les grands gagnants de l'offre TK'Blue : ils bénéficient de tous les services nécessaires pour assumer sereinement et en seulement quelques dizaines de minutes par an, leurs obligations juridiques, réglementaires et administratives vis-à-vis de leurs donneurs d'ordres, et, en plus, de conseils pour améliorer leurs performances et de leur valorisation dans la Blue Gallery !

Réseau TLTE

De quoi aurait besoin TK'Blue Agency pour être l'incontournable Agence de notation de la performance écoresponsable du transport de demain ?

Philippe Mangeard

Nous sommes en bonne voie ! TK'Blue Agency travaille déjà avec plusieurs dizaines de grandes entreprises mondiales qui sont les plus belles références en terme d'engagement environnemental (Carrefour, Michelin, Unilever, Faurecia, Auchan, Procter&Gamble, Bic, Lidl, ...).

Nous disposons par ailleurs de partenariats avec les autres Agences de notation extra financières majeures (Vigeo Eiris, Sustainalytics, UL 360) et de grands éditeurs internationaux de solutions ERP, TMS et tracking, qui sont autant de preuves de la qualité et unicité de notre offre au niveau international. Pour devenir incontournable, il faudrait que toutes les entreprises intègrent enfin que le transport de fret généré par leurs activités relève pleinement de leur responsabilité sociétale et sociale, au même titre que le respect des droits de l'homme ou de la défense de l'environnement sur leurs lieux de production. Heureusement, de plus en plus d'entreprises l'ont déjà compris.

Le transport de fret en Europe génère annuellement plus de 200 milliards de coûts externes liés à la pollution de l'air, le bruit, le réchauffement climatique, les accidents ou la congestion.

Qui peut donc croire que tout cela se réglera uniquement au travers de réglementations, sans une prise en charge du problème par les entreprises elles-mêmes, avec ou sans la demande des autres parties prenantes ?

Je pense que celles qui anticipent seront aussi celles qui tireront les meilleurs profits d'une démarche de transport éco-responsable, toujours gage de meilleurs moyens de transport, donc de meilleures ponctualité et sécurité, qualités essentielles d'une livraison !

Réseau TLTE

Merci beaucoup Philippe pour cette intervention à l'attention de nos lecteurs.